

RENSEIGNEMENTS SUR LA NEUROSONOGRAPHIE FŒTALE

Qu'est-ce que l'échographie?

L'échographie est une technique qui permet de voir les organes de notre corps avec l'utilisation d'ondes sonores à haute fréquence (ultrasons, inaudibles à l'oreille humaine) qui traversent les tissus: lors qu'elles atteignent le fœtus, produisent des échos qui se transforment en images sur l'échographe.

Qu'est-ce que la neurosonographie fœtale?

Il s'agit d'un examen diagnostique visant à l'évaluation détaillée du système nerveux central du fœtus. L'examen consiste à visualiser les différentes structures anatomiques qui composent le cerveau fœtal et la colonne vertébrale, afin de vérifier sa normalité ou de diagnostiquer une éventuelle pathologie.

Quand est-elle indiquée?

L'indication principale est la suspicion d'une malformation du cerveau ou de la colonne vertébrale lors de l'examen de dépistage du deuxième trimestre. Cependant, il existe également des indications pré-grossesse, telles que certaines pathologies maternelles ou des antécédents de malformations fœtales lors de grossesses précédentes, qui augmentent le risque de malformation fœtale du cerveau et de la colonne vertébrale pendant la grossesse en cours.

Comment procéder?

Cela dépend de la position du fœtus dans l'utérus. Dans les cas où la tête du fœtus pointe vers le bas, l'approche la plus utilisée est trans-vaginale, en introduisant une sonde à ultrasons dans le vagin. Dans le cas où la tête du fœtus est tournée vers le haut, l'examen sera effectué **par voie trans-abdominale**.

Quand est-ce effectué?

Le moment idéal pour effectuer une neurosonographie fœtale se situe entre 20 et 22 semaines, bien qu'il soit possible d'effectuer ce test de diagnostic même dans les périodes de gestation plus précoces. Cependant, en raison de la moindre précision de l'examen à ces périodes de gestation précoce, l'examen sera répété dans 20 à 22 semaines. En cas de risque spécifique d'anomalies du développement, il peut être approprié d'effectuer un examen plus approfondi au cours du troisième trimestre de la grossesse.

Cependant, la période de gestation au cours de laquelle effectuer une neurosonographie fœtale dépend de plusieurs facteurs, y compris l'indication et la période de gestation au cours de laquelle l'anomalie congénitale est suspectée.

**SOCIETA' ITALIANA DI ECOGRAFIA OSTETRICA E GINECOLOGICA E
METODOLOGIE BIOFISICHE**

SEGRETERIA PERMANENTE E TESORERIA: Via di Porta Pinciana 6-00187 Roma
FAX 06 6868142 - Tel. 06 6875119
Email: info@sieog.it - sieog@pec.it; P.I. 03950511000

La neurosonographie fœtale a-t-elle des limites diagnostiques?

Bien que l'examen soit effectué par un opérateur expérimenté, l'examen ne peut pas détecter toutes les malformations du système nerveux central. Puisque certaines pathologies cérébrales sont évolutives, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent apparaître qu'au troisième trimestre de la grossesse ou après la naissance, la capacité diagnostique de la neurosonographie est aussi en relation avec le laps de temps de la grossesse au cours de laquelle elle sera effectuée.

Que se passe-t-il si une pathologie du cerveau ou de la colonne vertébrale est diagnostiquée?

Lorsqu'une anomalie congénitale fœtale est diagnostiquée à la neurosonographie fœtale, le couple doit recevoir des informations détaillées sur l'état pathologique mis en évidence et sur d'éventuelles investigations complémentaires pour une meilleure définition du pronostic fœtal. De plus, le couple doit se voir proposer une consultation multidisciplinaire. Le patient a le droit de demander un deuxième avis et le Centre de référence doit se rendre disponible pour toute forme de collaboration.

La neurosonographie est-elle inoffensive pour le fœtus?

L'échographie est utilisée dans la pratique obstétrique depuis plus de trente ans et aucun effet nocif n'a été rapporté, même à long terme, sur le fœtus. Pour cette raison, avec les procédures adoptées aujourd'hui, l'utilisation diagnostique de l'échographie est considérée comme sans risque.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ À LA NEUROSONOGRAPHIE FŒTALE

Je soussignée _____ déclare :

1. D'avoir été informée en détail sur la neurosonographie fœtale et d'avoir compris le contenu de l'information.
2. D'avoir eu l'occasion de poser des questions au Médecin et d'avoir obtenu des réponses satisfaisantes.
3. D'être consciente du fait que cette évaluation est recommandée mais pas obligatoire, de vouloir l'effectuer en sachant que la neurosonographie fœtale peut révéler des images pathologiques fœtales qui nécessitent des consultations multi-spécialistes et des investigations diagnostiques supplémentaires.

DATE

SIGNATURE DU PATIENT